

CHALLENGES DU COMITE D'ILE DE FRANCE 2018

Organisés par le Comité d'Ile de France, le Team 94 Cycling et le concours des Comités départementaux franciliens
SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 Septembre 2018
à SOURDUN (77)

COMITE D'ORGANISATION :

M. Jean-François MAILLET, Président du Comité régional de l'Ile de France
M. Gilles ARDIN, Président de la commission de la route
M. William BASTIT, Président de la commission des jeunes
M. José GOUERE, Président du Comité départemental de Seine et Marne
M. Patrice LERUS, Président du Team 94 Cycling

COMITE D'HONNEUR :

M. Christian JACOB, Député de la 4^{ème} circonscription de Seine et Marne
M. Patrick SEPTIERS, Président du Conseil départemental de Seine et Marne
M. Eric TORPIER, Maire de Sourdun
M. Jean-Pierre NUYTENS, Maire de Châlautre-la-Petite

REGLEMENT

Les Challenges du CIF sont réservés aux clubs vainqueurs dans chaque catégorie en 2017, ainsi qu'aux associations qualifiées par le classement des prix d'équipe arrêté au 14 juillet 2018, excepté pour l'épreuve Pass'Cyclisme qui est ouverte à tous les clubs franciliens et l'épreuve Femmes qui est ouverte à l'ensemble des clubs affiliés à la FFC.

Les associations qui ne seraient pas en accord avec le classement annoncé doivent faire part de leur réclamation avant le 7 septembre 2018, auprès du Président de la commission de la route (gilles.ardin@wanadoo.fr).

Les Challenges du CIF se disputent par équipes. Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire, exception faite pour les Champions nationaux et régionaux sur route de leur catégorie qui pourront porter leur maillot distinctif.

Les coureurs mutés et les nouveaux licenciés après le 14 juillet ne sont pas admis.

Les épreuves ne sont pas ouvertes aux titulaires d'une licence accueil ou carte à la journée.

Le jour des épreuves, les absents pour des motifs divers pourront être remplacés par un autre licencié du même club, répondant aux critères de participation de l'épreuve concernée.

Le remplaçant prendra le dossard du coureur absent. Les titulaires remplacés seront autorisés à participer à une autre épreuve. Aucune pénalité pour "absence au départ" ne sera appliquée.

Dans toutes les épreuves, 2 licenciés étrangers hors Espace Économique Européen pourront être inclus dans l'équipe. Cette règle ne s'applique pas aux licenciés de 18 ans et moins.

Les associations qui seraient qualifiées pour des épreuves officielles du calendrier fédéral et qui n'y participeraient pas, ne seront pas autorisées à participer aux Challenges du CIF.

Seuls les véhicules de l'organisation, les véhicules de dépannage neutre (1 véhicule par département sur les épreuves du dimanche) auront le droit de circuler sur le circuit. Tous les autres véhicules devront utiliser obligatoirement les parkings selon les instructions du service de sécurité.

La remise des dossards se fera à proximité de la mairie de Sourdun. Seul un dirigeant licencié de l'association qualifiée pourra récupérer ces dossards. Il devra se présenter, muni de sa licence ainsi que de celles de l'ensemble de ses coureurs présents au départ.

Le circuit réservé aux compétitions ne devra être emprunté que par les compétiteurs de la course concernée. Le non-respect de cette règle sera sanctionné.

Les coureurs pourront s'échauffer sur un circuit à proximité.

Le ravitaillement sera autorisé suivant la réglementation fédérale.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Épreuve Pass'Cyclisme D1, D2, D3, D4

Epreuve ouverte aux licenciés des clubs Franciliens affiliés FFC. Participation limitée à 180 coureurs.
Composition des équipes : 3 coureurs minimum à 6 coureurs maximum.

Engagements : 9 € par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78

Circuit de 8,1 km à parcourir 9 fois soit 72.9 km.

Dossards : Rue Jules Ferry de 10h45 à 11h45.

Départ : 12h00, rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle médical : Rue du vieux château.

Protocole à 14h30, podium devant la mairie.

Il sera établi un prix d'équipe sur trois hommes au classement scratch de l'épreuve.

Récompenses : 1 bouquet aux 3 premiers de l'épreuve,
6 bouquets + 6 médailles + 1 coupe à la première équipe.

CLUB VAINQUEUR EN 2017 : PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE.

Epreuves Féminines Juniors-Seniors et Minimes-Cadettes

Les épreuves féminines sont ouvertes aux licenciées à l'ensemble des clubs affiliés FFC.

Composition des équipes en nombre illimité avec un minimum de 3 participantes sur chacune des deux épreuves pour participer au prix d'équipe.

Engagements sur le site internet fédéral : Seniors et Juniors 9 €, Cadettes et Minimes 7 €.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78

Circuit de 8,1 km à parcourir 8 fois soit 64,8 km pour les Seniors et Juniors

Circuit de 8,1 km à parcourir 5 fois soit 40,5 km pour les Cadettes et Minimes.

Dossards : Rue Jules Ferry de 13h30 à 14h30.

Départ : Seniors et Juniors 14h45, rue Jules Ferry.

Départ : Cadettes et minimes 14h50, rue Jules Ferry.

Arrivées : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 17h00, podium devant la mairie.

Il sera établi un prix d'équipes tenant compte du classement scratch de chacune des épreuves.

Récompenses : 1 bouquet aux trois premières de chaque épreuve
3 bouquets + 3 médailles + 1 coupe à la première équipe de chaque épreuve.

EPREUVES SANS PRIX

CLUBS VAINQUEURS EN 2017 :

Seniors et Juniors : CO COURCOURONNES CYC. FEMININ

Minimes-Cadettes : PARISIS A.C. 95

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

2^{ème}, 3^{ème}, Juniors et Pass 'cyclisme open

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Composition des équipes : de 3 coureurs minimum à 6 coureurs maximum.

Engagements : 9 € par Internet sur le site fédéral.

Les engagements se faisant par Internet, les clubs non qualifiés qui s'engageraient sur cette épreuve ne pourront prétendre au remboursement de leur engagement et le départ leur sera refusé.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78.

Circuit de 8.1 km à parcourir 13 fois soit 105,3 km.

Dossards : Rue Jules Ferry de 7h45 à 8h45.

Départ : 9h00 Rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 12h30, podium devant la mairie.

Il sera établi un prix d'équipe sur trois hommes au classement scratch de l'épreuve.

Récompenses : 1 bouquet aux trois premiers de l'épreuve.

6 bouquets + 6 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.

EPREUVE SANS PRIX

CLUB VAINQUEUR EN 2017 : PARISIS A.C. 95

Ecoles de Vélo

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Le club organisateur des Challenges, s'il possède une activité « école de vélo » et qu'il n'est pas qualifié par le classement référent, sera qualifié d'office exclusivement pour cette catégorie.

Les équipes pourront être composées au maximum de 2 précenciés, 2 poussins, 4 pupilles et 4 benjamins.

Le développement sera limité à 6,40 m pour les benjamins et à 5,60 m pour les autres catégories, le blocage d'un dérailleur sera accepté avant le contrôle des braquets effectué 15 minutes avant le départ.

Toute absence au contrôle des braquets entraînera le refus de participation à l'épreuve.

Le classement par équipes sera effectué par l'addition des places obtenues par les 4 meilleurs coureurs de chaque équipe dans trois catégories différentes. Pour la catégorie "précenciés", un seul coureur sera pris en compte. Les clubs dont l'effectif ne permet pas d'être présent dans une des catégories pourront cependant participer mais avec un handicap de 100 points dans la catégorie absente.

Récompenses : 1 bouquet au vainqueur de chaque catégorie.

12 bouquets + 12 médailles + 1 coupe à la première équipe

Parcours : Rue des Dames, D78, rue du Pavé du Roi, rue de l'Ormurion soit 3,1 km à parcourir :

0,5 fois pour les précenciés soit 1,5 km,

1,5 fois pour les poussins soit 4,6 km,

3 fois pour les pupilles soit 9,3 km,

5 fois pour les benjamins soit 15,5 km.

Dossards : 10h45 à 11h45, Rue des dames.

Départs : Poussins 12h00, Précenciés : 12h02, Pupilles 12h30, Benjamins 13h10

Protocole à 14h30 : Podium devant la mairie.

CLUB VAINQUEUR EN 2017 : LES RAYONS DE L'AVENIR

Minimes

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Composition des équipes : de 2 coureurs minimum à 5 coureurs maximum. Composition possible avec licenciées féminines Minimes et Cadettes avec braquet minime.

Engagements : 7 € par Internet sur le site fédéral.

Les engagements se faisant par Internet, les clubs non qualifiés qui s'engageraient sur cette épreuve ne pourront prétendre au remboursement de leur engagement et le départ leur sera refusé.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78.

Circuit de 8.1 km à parcourir 5 fois soit 40.5 km.

Dossards : Rue Jules Ferry de 12h15 à 13h15.

Contrôle des braquets : de 13h15 à 13h30.

Départ : 13h30 Rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 15h00, podium devant la mairie.

Prix d'équipe sur deux coureurs au classement scratch de l'épreuve.

Récompenses : 1 bouquet aux trois premiers de l'épreuve.

5 bouquets + 5 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2017 : TEAM 94 CYCLING

Cadets

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Composition des équipes : de 3 coureurs minimum à 5 coureurs maximum. Composition possible avec licenciées féminines Cadettes et Juniors avec braquet cadet.

Engagements : 7 € par Internet sur le site fédéral.

Les engagements se faisant par Internet, les clubs non qualifiés qui s'engageraient sur cette épreuve ne pourront prétendre au remboursement de leur engagement et le départ leur sera refusé.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78.

Circuit de 8.1 km à parcourir 9 fois soit 72.9 km

Dossards : Rue Jules Ferry de 14h00 à 15h00

Contrôle des braquets : de 15h00 à 15h15.

Départ : 15h15 Rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château

Protocole à 17h45, podium devant la mairie.

Prix d'équipe sur trois coureurs au classement scratch de l'épreuve.

Récompenses : 1 bouquet aux trois premiers de l'épreuve.

5 bouquets + 5 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2017 : TEAM 94 CYCLING

SUPER CHALLENGE CLAUDE CRAMETE

**Un classement général sera établi par l'addition des places du classement par équipes dans 4 épreuves.
Un podium final réunira les trois premières équipes. En cas d'égalité, c'est le classement des écoles qui sera prépondérant.**

La 1^{ère} équipe se verra remettre le Super Challenge 2018. Un trophée sera remis aux deux autres équipes.

Protocole à 18h00 en présence obligatoire des trois premières équipes.

CLUB VAINQUEUR DU SUPER CHALLENGE 2017 : PARISIS A.C. 95

ANIMATIONS, BUVETTE, RESTAURATION, SUR PLACE

CLUBS QUALIFIES

2, 3, Juniors et Pass 'cyclisme open

Team Peltrax – CSD	6910
Parisis A.C. 95	5115
Paris Cycliste Olympique	4435
EC Montgeron Vigneux	2525
Olympique CVO	2365
Argenteuil Val de Seine 95	2120
CM Aubervilliers 93	2105
ESC Meaux	1840
US Métro Transports	1230
VC Fontainebleau Avon	1200
VCA du Bourget	1130
A.C.B.B.	980
VC Etampes	495
VC Savigny sur Orge	390
CSM Clamart	360
US Maule	355
VC Elancourt St Quentin en Yvelines	250
AV Thais	225
Pédale Combs la Villaise	220
VC Montigny le Bretonneux	190
VC Garennois	180
Team 94 Cycling	150
VC Arpajon	100
Team Bike Cycliste St Prix	100
CSM Puteaux	75
Lagny Pontcarré Cyclisme	60
Team CRC Vanves	50
UC Bords de Marne	50
A Soisy Enghien la Barre	30
Les Bleus de France	25

Minimes

EC Montgeron Vigneux	1725
Team 94 Cycling	1460
Lagny Pontcarré Cyclisme	1099
Parisis A.C. 95	978
US Métro Transports	894
EC Aulnay	805
CC Igny Palaiseau 91	583
VC Montigny le Bretonneux	575
Vélo Club de Compans	540
A. Soisy Enghien la Barre	350

CC Saclay	340
VC Savigny sur Orge	272
Olympique CVO	270
Argenteuil Val de Seine 95	263
CSM Clamart	235
ESC Meaux	209
US Maule	165
Paris Cycliste Olympique	155
Roue d'Or Conflanaise	120
US Ezanville Ecouen	95
Antony Berny Cycliste	65
VC Fontainebleau Avon	30
CS Villetaneuse	30
UC Longjumelloise	25
EC du Houdanais	25
SCA 2000 Evry	24
CS Dourdannais	21
JS Fert� Gaucher	20

Cadets

Argenteuil Val de Seine 95	1226
US M�tro Transports	875
Paris Cycliste Olympique	827
Parisis A.C. 95	818
Antony Berny Cycliste	790
CSM Clamart	759
VC Savigny sur Orge	603
VC Montigny le Bretonneux	550
CC Igny Palaiseau 91	538
VC Fontainebleau Avon	460
V�lo Club de Compans	340
EC Montgeron Vigneux	315
Team 94 Cycling	300
EC Aulnay	255
EC Vernouillet V.T.	205
USM Gagny	186
ESC Meaux	160
Olympique CVO	140
US Maule	130
VC Elancourt St Quentin en Yvelines	66
Roue d'Or Conflanaise	30
EC du Houdanais	30
P�dale Combs la Villaise	30
Courbevoie Sports	30
Les Rayons de l'Avenir	30
Lagny Pontcarr� Cyclisme	20
JS Ferte Gaucher	18

Ecoles de Cyclisme

Les Rayons de l'Avenir	600
EC Montgeron Vigneux	560
Vélo Club de Compans	510
JS Ferté Gaucher	500
CS Villetaneuse	440
Parisis AC 95	430
EC Aulnay	410
ESC Meaux	410
CSM Clamart	320
A. Soisy Enghien La Barre	290
Team 94 Cycling	270
UC Longjumelloise	180
Lagny Pontcarré Cyclisme	170
CC Igny Palaiseau 91	150
US Maule Cyclisme	140
CSM Puteaux	130
ES Persanaise	120
CS Dourdannais	110
CSM Epinay	110
ES Gervais Lilas	90
SCA 2000 Evry	90
EC Vernouillet V.T.	80
CC Saclay	60
US Ezanville Ecoeu	60
Olympique CVO	50
Argenteuil Val de Seine 95	40
CM Aubervilliers 93	40
UC Bords de Marne	30
US Nemours Saint Pierre	30
AV Thiais	20
Roue d'Or Conflanaise	20